



PRÉPARATEUR EN PHARMACIE

FORMATION
POST BAC (2 ANS)
+
ANNÉE PRÉPA
POSSIBLE

Un emploi garanti sur tout le territoire

Véritable assistant du pharmacien et travaillant sous sa responsabilité, le préparateur en pharmacie est le garant de la conformité, de la sécurité et des conditions de délivrance des ordonnances établies par les médecins aux patients.

Il aiguille et conseille également les clients de l'officine dans la prise et l'optimisation de leurs traitements. Il assure le conseil et la vente des produits de parapharmacie et de cosmétique.

LES + MÉTIER

- Activités variées et contact client
- Proximité et conseil
- Forte employabilité

POURSUITE DE FORMATION

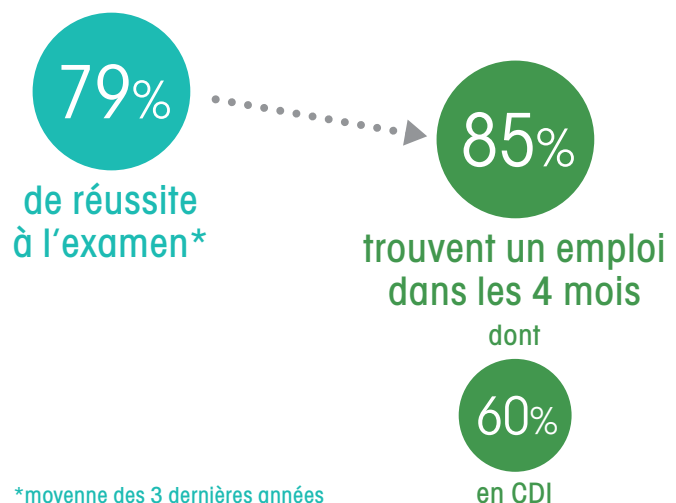
- CQP Dermocosmétique pharmaceutique à l'IFPS
- Préparateur hospitalier
- DU Orthopédie

QUALITÉS REQUISES

- Minutie
- Courtoisie
- Précision
- Sens du contact et de l'écoute

LES PARTENAIRES

Près de 200 officines du 06 et 83 nous font confiance pour former leurs futurs salariés



PRÉPARATEUR EN PHARMACIE



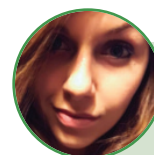
PRINCIPE DE FONCTIONNEMENT DE LA FORMATION

	ANNÉE PRÉPA*	1 ^{ère} ANNÉE	2 ^{ème} ANNÉE
Durée de la formation	400 heures	400 heures	436 heures
Nombre de jours de formation à l'IFPS	50 jours/an	50 jours/an	55 jours/an
Fréquence	1 à 2 jours par semaine	1,5 à 2 jours par semaine	1,5 à 2 jours par semaine
Démarrage des cours	2 ^{ème} quinzaine de septembre	2 ^{ème} quinzaine de septembre	début septembre

* année facultative en fonction du niveau du candidat

ENSEIGNEMENTS

Pharmacologie, anatomie, physiologie, galénique, pathologie, toxicologie, chimie, botanique, phytothérapie, homéopathie, législation pharmaceutique...



Sandrine

La formation de préparateur en pharmacie est une formation enrichissante, valorisante et qualifiante.

L'alternance nous permet d'acquérir les connaissances nécessaires à l'exercice de notre métier.

Les enseignements dispensés à l'IFPS par des professionnels, nous permettent l'acquisition de connaissances nécessaires sur la pharmacopée.

Tout au long de notre parcours les formateurs, à travers différents supports, jeux ludiques, évaluations régulières nous permettent l'acquisition des connaissances nécessaires.

BARÈME DE RÉMUNÉRATION DE L'APPRENTI*

	1 ^{ère} année	2 ^{ème} année et 3 ^{ème} année si <21 ans	3 ^{ème} année si entre 21 et 25 ans
Titulaire BEP CSS si - de 26 ans	55% du SMC coeff 145	65% du SMC coeff 155	78% du SMC coeff 155
Titulaire BEP CSS si + de 26 ans	100% du SMC coeff 145	100% du SMC coeff 155	
Titulaire BAC si - de 26 ans	56% du SMC coeff 150	67% du SMC coeff 160	78% du SMC coeff 160
Titulaire BAC si + de 26 ans	100% du SMC coeff 150	100% du SMC coeff 160	

* au 1^{er} mars 2019, prime d'aide unique pour les employeurs qui recrutent en apprentissage (jusqu'à 4 125 €)